



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Sentein

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise et son enceinte

Monument(s)

Appellation : Eglise et son enceinte

Protection : classement

Arrêté : classement le 20/10/1906

Étendue de la protection : Eglise, les amorces et les deux tours subsistantes de son ancienne enceinte : classement par arrêté du 20 octobre 1906

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.